



Aujourd'hui le 21 mai, lors de son point de presse, le premier ministre du Québec, François Legault, accompagné du député de Sainte-Rose, M. Christopher Skeete, du directeur national de la santé publique, D^r Horacio Arruda, du maire de Laval, M. Marc Demers, et du directeur régional de la santé publique de Laval, D^r Jean-Pierre Trépanier, a annoncé que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 45 495 cas confirmés de personnes infectées au Québec, 1 504 personnes sont hospitalisées, 176 personnes sont aux soins intensifs et 3 800 personnes sont malheureusement décédées. 13 300 personnes sont déclarées guéries.

Le premier ministre a rappelé que Laval est l'une des zones les plus touchées par la pandémie. Il a rappelé l'envoi de 250 000 masques à Laval et la contribution financière aux sociétés de transport.

Le premier ministre a indiqué que le gouvernement avait obtenu le feu vert de la santé publique pour ouvrir les camps de jour le 22 juin prochain. Il a souligné que des règles de distanciation sociale devraient être suivies dans les camps de jour et a lancé un appel aux jeunes pour venir y travailler cet été.

Questionné quant à l'ouverture des piscines et autres activités, le premier ministre a indiqué qu'un calendrier était en préparation et serait annoncé dans les prochains jours. Le premier ministre a ajouté qu'il était dans l'intention du gouvernement de les rouvrir cet été.

Le premier ministre a également remercié les maires, mairesses, préfets, préfètes, conseillers et conseillères ainsi que les employés municipaux pour ce qu'ils ont fait depuis le début de la pandémie. Il a souligné que les élus-es ont pour la plupart travaillé 7 jours sur 7 et a tenu à souligner l'importance de leur contribution.

OUVERTURE DES CAMPS DE JOUR

Le gouvernement autorise les camps de jour à partir du 22 juin prochain. Dans son communiqué, le gouvernement indique qu'il « estime que les camps de jour sont importants pour les enfants et il est conscient que leur mise en place dans le contexte actuel constitue un défi supplémentaire. Des discussions sont en cours concernant des solutions qui permettront d'accompagner adéquatement les responsables ».

Des discussions ont été entreprises avec le gouvernement sur les coûts découlant des mesures supplémentaires pour relever le défi de la COVID-19. Le premier ministre a d'ailleurs confirmé ces

discussions et s'est réjoui de l'ouverture du gouvernement fédéral à supporter les municipalités. Il a rappelé l'importance d'une coordination entre les deux niveaux de gouvernement à ce sujet.

Vendredi dernier, la FQM vous transmettait sa position sur les impacts financiers de la pandémie (vous trouverez ce document [ICI](#)). Le coût supplémentaire pour la mise en place et l'opération des camps de jour se retrouve dans la liste de ce qui doit être abordé. Nous entendons également continuer les échanges sur les conditions de l'ouverture des camps.

La FQM se réjouit des déclarations du premier ministre et vous tiendra informés de l'avancement des pourparlers. Suivez nos infolettres.

Vous trouverez le communiqué du gouvernement en cliquant [ICI](#).

Pour connaître les mesures sanitaires qui devront être mises en place dans le cadre de la gestion d'un camp de jour pour l'été 2020, vous pouvez cliquer [ICI](#).

Une trousse d'outils ainsi qu'un guide de prévention, élaborés par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail avec la collaboration des divers partenaires concernés, sont également disponibles [ICI](#).

PROPOSITION DE GUIDE PRATIQUE – MESURES TEMPORAIRES POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES

L'organisme Vélo Québec vient de publier un guide pratique pour les municipalités pour la réalisation rapide d'aménagements temporaires pour les piétons et les cyclistes. Plus précisément, ce guide propose des aménagements visant à assurer la mobilité des piétons et des cyclistes tout en permettant la distanciation sociale requise en raison de la COVID-19. Ce guide est disponible [ICI](#). Les municipalités de toute taille peuvent s'inspirer des conseils présentés dans cet outil.

RÉGIONS BRANCHÉES – ANNONCE DES PROJETS RETENUS

Le gouvernement du Québec a dévoilé ce matin les 66 projets retenus au terme de l'appel de projets Régions branchées, annoncé en octobre 2019. Ceux-ci donneront accès à un service Internet haut débit de qualité et à un prix comparable à ceux proposés en milieu urbain à plus de 60 000 foyers.

Les projets retenus sont répartis dans 11 régions du Québec, soit celles du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de l'Estrie, de l'Outaouais, de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie et du Centre-du-Québec. La contribution gouvernementale versée pour permettre la réalisation des projets est estimée à 150 millions de dollars.

L'appel de projets Régions branchées constitue le premier volet d'un plan de déploiement ayant pour objectif de fournir un accès à des services Internet haut débit à tous les foyers, entreprises et organismes situés dans l'ensemble des régions du Québec.

Les deux autres volets de ce plan de déploiement sont :

- l'appui du gouvernement du Québec aux promoteurs de projets déposés dans le cadre de l'appel de projets du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), lequel se terminera le 1^{er} juin prochain;
- l'appel de projets réalisé conjointement par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, qui sera lancé au cours de l'été 2020.

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

CRÉATION D'UNE TABLE DE COORDINATION POUR FACILITER LA RÉALISATION DE PROJETS D'ACCÈS À INTERNET HAUTE VITESSE PARTOUT AU QUÉBEC

Par ailleurs, pour accélérer le déploiement de services d'accès à Internet haut débit dans tous les foyers du Québec, une table de coordination réunissant Hydro-Québec, Bell Canada, Télébec, Telus et le ministère de l'Économie et de l'Innovation a été formée. Cette table vise notamment à accélérer le traitement des demandes d'accès aux infrastructures de soutènement de télécommunications logées par des tiers autres que ces propriétaires, faire le suivi de l'avancement des projets et du respect des échéanciers, élaborer et mettre en œuvre des initiatives visant à réduire les délais et les coûts, et régler des enjeux relatifs au déploiement sur le terrain des projets bénéficiant des programmes.

De plus, en réponse à la COVID-19, la volonté du gouvernement et des membres de la table est d'accélérer le déploiement d'Internet haute vitesse dans les zones non desservies pour favoriser le télétravail et le commerce en ligne partout au Québec.

Vous pouvez consulter le communiqué [ICI](#).

VOUS ÊTES À UN CLIC DE VOTRE PROCHAIN COURS À DISTANCE

Toute l'offre de formation de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est désormais disponible à distance : cours en classe virtuelle, cours en ligne, webinaires, capsules vidéo. Voici les prochaines dates.

Bénéficiez d'une remise de 25 % avec le code promotionnel transmis aux municipalités membres.

Les cours à distance en classe virtuelle

Les cours en salle offerts par la FQM sont dorénavant proposés dans une nouvelle formule de cours à distance en classe virtuelle dont nous avons le plaisir de vous présenter le calendrier. Il est important de préciser que ces cours seront pris en compte dans votre cheminement vers l'un des diplômes proposés par la FQM.

- Les lundi 25 et mardi 26 mai 2020 (9 h à 12 h) : [Maîtrisez vos dossiers municipaux](#)
- Les mardi 26 et mercredi 27 mai 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Préparation et participation des élus-es aux assemblées du conseil municipal](#)
- Le mercredi 27 mai (9 h à 12 h) : [Le service à la clientèle](#)

- Les jeudi 28 et vendredi 29 mai 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Initiation au coaching](#)
- Les lundi 1^{er} juin (13 h 30 à 16 h 30) et mardi 2 juin (9 h à 12 h) : [Le marketing territorial, mode d'emploi pour les municipalités et MRC](#)
- Les mardi 2 et mercredi 3 juin 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Adjugé! Les coulisses de la prise de décision en matière d'octroi de contrats municipaux](#)
- Les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020 (13 h à 16 h) : [Initier le changement](#)
- Les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020 (9 h à 12 h) : [Sécurité civile : les élus-es, la loi et la prévention](#)
- Les lundi 8 et mardi 9 juin 2020 (9 h à 12 h) : [La prise de décision en urbanisme](#)
- Les lundi 8 et mardi 9 juin 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [La gestion financière municipale](#)
- Les jeudi 18 et vendredi 19 juin 2020 (13 h 30 à 16 h 30) : [Atelier-pratique : l'entrevue radio et télé](#)
- Le mercredi 10 juin 2020 (13 h à 16 h) : [La gestion contractuelle en deçà de 101 100 \\$](#)
- Le mercredi 10 juin 2020 (13 h à 16 h) : [La gestion contractuelle en deçà de 101 100 \\$](#)
- Le lundi 29 juin 2020 (13 h à 16 h) : [La nécessité d'un travail d'équipe du Maire et de la Direction générale](#)

Les webinaires (en direct ou en rediffusion) et les capsules vidéo

- Le jeudi 28 mai 2020, à 14 h - Les outils pour bien recruter - [Cliquez ici](#)
- Le jeudi 28 mai 2020, de 9 h 30 à 11 h 30 - Stratégie québécoise d'économie d'eau potable - [Cliquez ici](#)
- Le jeudi 4 juin 2020, à 14 h - L'art de négocier sa convention collective - [Cliquez ici](#)
- Le mardi 9 juin 2020, à 14 h - La mise en place d'outils fiscaux pour inciter à la décontamination de terrains - [Cliquez ici](#)
- Le jeudi 11 juin 2020, à 14 h - Les communications citoyennes à l'heure de l'acceptabilité sociale - [Cliquez ici](#)
- Le jeudi 18 juin 2020, à 14 h – Les plans régionaux sur les milieux humides et hydriques : de quoi s'agit-il et quelles en sont les conséquences? – [Cliquez ici](#)
- Capsule vidéo « Gérer à distance en mode télétravail » [Cliquez ici.](#)

Besoin d'une session de rattrapage? [Cliquez ici.](#)

POINT DE PRESSE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En matinée, le premier ministre Justin Trudeau a rappelé les mesures mises en œuvre pour aider les autochtones à traverser la crise, notamment l'investissement de 305 millions de dollars dans un nouveau fonds de soutien aux communautés autochtones fondé sur les distinctions qui vise à répondre aux besoins immédiats des communautés autochtones et de les aider à lutter contre la COVID-19.

Il a annoncé un investissement supplémentaire de 75 millions de dollars destiné aux organisations autochtones qui offrent des services aux autochtones vivant dans les centres urbains et hors réserve. Cette somme supplémentaire servira à soutenir plus de projets communautaires permettant de

répondre aux besoins immédiats des peuples autochtones durant cette crise, notamment en matière de sécurité alimentaire, de services de soutien en santé mentale, de mesures d'assainissement et d'équipement de protection. De plus, ce nouveau financement pourrait aider à répondre à d'autres besoins, dont le soutien aux aînés, le transport et pour du matériel d'apprentissage aux enfants et aux jeunes autochtones. Le versement des fonds destinés aux projets commencera dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, le premier ministre a rappelé les différentes mesures mises en place pour soutenir les entreprises et les accompagner dans la relance économique et a rappelé la responsabilité des employeurs face aux travailleurs et aux communautés.

Enfin, le premier ministre a rappelé les recommandations de la santé publique concernant le port du masque dans les lieux publics et lorsque le respect de la distanciation sociale est difficile.

Questionné sur les camps de jour, le premier ministre a indiqué que les gouvernements provinciaux et fédéraux devront faire une réflexion.